

SITE INSCRIT

Arrêté du 6 février 1970.

CRITÈRE : Pittoresque

TYPLOGIE :

Grand ensemble paysager

MOTIVATION DE PROTECTION

Le besoin de mettre en place une protection cohérente dans la région de Senlis s'est clairement manifesté dès 1965. La dispersion des espaces déjà protégés (Domaines de Chantilly, d'Ermenonville et de Mortefontaine, vallées de l'Aunette et de la Launette, Monuments Historiques ...) ne permettait pas d'avoir une vision globale sur les problèmes d'aménagement, de mise en valeur et de protection de cet espace de qualité proche de la région parisienne.

Dans ce contexte, l'inscription permet de délimiter un espace cohérent où pourraient s'appliquer des prescriptions spécifiques et adaptées.

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

36 153,32 ha '49 communes), délimité par la voirie, l'Oise et la limite du département

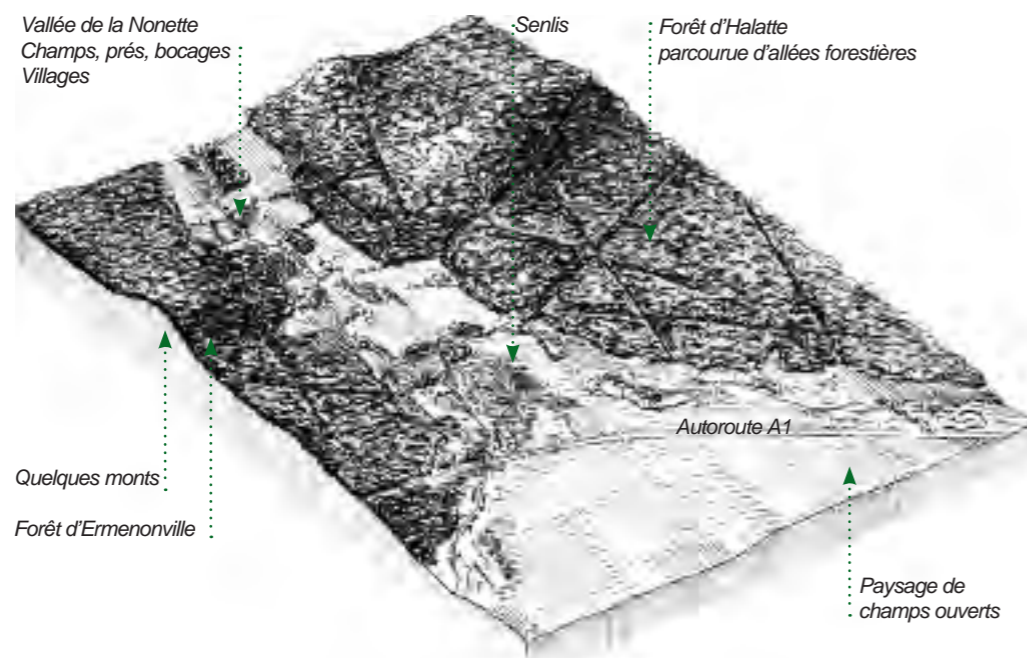
PROPRIÉTÉ PUBLIQUE
et **PRIVÉE.**

AUTRES PROTECTIONS :

. Nombreux *Monuments Historiques* et leurs abords.

. Plusieurs *sites classés et inscrits* dont les sites classés étendus du Domaine de Chantilly, de la Forêt d'Halatte et de la Forêt d'Ermenonville, Pontarmé, Haute-Pomeraie, Clairière et Buttes de Saint-Christophe. Dans le cas du recouvrement de deux protections, l'arrêté de site classé abroge implicitement la partie du site inscrit concerné (Pour la forêt d'Ermenonville, la partie du site inscrit concernée est abrogée dans le décret)

. DANS LE PÉRIMÈTRE CONCERNÉ, LA RÉGLEMENTATION DE LA ZPPAUP DE LA CHAPELLE EN SERVAL S'IMPOSE SUR LE SITE
. PNR Oise Pays de France

*Un site convoité à proximité de la capitale*

Située à proximité de la région parisienne, et desservie par l'autoroute du Nord (A1), la vallée de la Nonette est un site convoité, riche d'un important patrimoine historique et naturel. Elle constitue un poumon vert au nord de la capitale. L'évolution de la région démontre la pertinence de l'analyse qui avait conduit à l'inscription de ce site afin de le soustraire aux pressions de l'urbanisation. Bien qu'ayant subi des transformations, cette partie du Valois conserve toutes les qualités qui ont fait sa renommée. Pour répondre à un besoin croissant de conservation et de valorisation du patrimoine, un ensemble cohérent de mesures de protection s'est progressivement mis en place dans le Massif des Trois Forêts autour de Senlis et Chantilly.

Un patrimoine naturel

La Nonette est une petite rivière qui prend sa source à Nanteuil-le-Haudouin. Elle rejoint l'Oise, en passant au pied de Senlis. Les cours d'eau orientés est-ouest ont façonné le relief de la vallée. De petits monts, élevés d'environ 80 mètres, sculptent le paysage boisé. Ils donnent leurs noms à de nombreux lieux et villes : le Mont Alta, la Butte d'Aumont, le pain de sucre, la Motte, Montépilloy, Mont-l'Évêque... Les thalwegs humides accueillent des activités agricoles et quelques villages implantés hors zones inondables. Le site comprend également la grande plaine agricole à l'ouest.

Le massif des trois forêts (Halatte, Chantilly et Ermenonville) forme le principal patrimoine naturel de la vallée de la Nonette. Ces forêts en grande partie domaniales (seule exception, Chantilly propriété de l'institut de France) sont constituées principalement de futaies de chênes et de hêtres avec des résineux sur les zones sableuses. Le massif forestier est parcouru d'allées forestières dont certaines, à Chantilly, ont été aménagées par Le Nôtre. Elles sont ouvertes aux piétons, cyclistes et cavaliers.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





49 COMMUNES :

Apremont, Aumont, Avilly-Saint-Leonard, Barbery, Baron, Beau-repaire, Boran-sur-Oise, Borest, Bresseuse, Chamant, Chantilly, Courteuil, Coye-La-Forêt, Creil, Ermenonville, Eve, Fleurines, Fontaine-Chalais, Fresnoy-Le-Luat, Gouvieux, La Chapelle-En-Serval, Lagny-Le-Sec, Lamorlaye, Le Plessis-Belleville, Les Agneux, Montagny-Sainte-Felicite, Montepilloy, Montleveque, Montlognon, Mortefontaine, Ognon, Orry-La-Ville, Plailly, Pontarme, Pontpoint, Pont-Sainte-Maxence, Raray, Rully, Rhuis, Roberval, Saint-Maximin, Senlis, Thiers-Sur-Theve, Ver-Sur-Launette, Verberie, Vermeuil-En-Halatte, Vineuil-Saint-Firmin, Villeneuve-Sur-Verberie, Villers-Saint-Frambourg.

FRÉQUENTATION DU SITE
 . Touristique

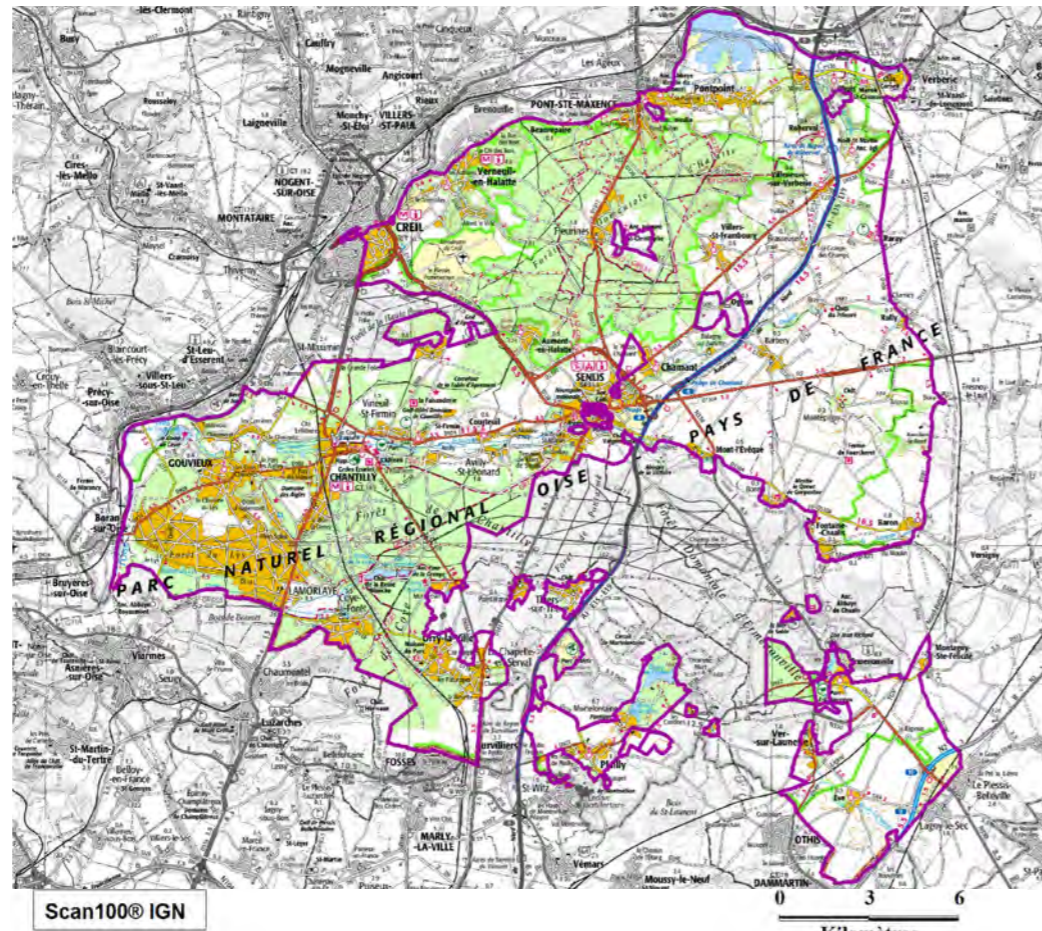
AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
 Programme de gestion thématique

SIGNALÉTIQUE :
 . Aucune

MUTATIONS :
 . Etat du site : dégradé
 . Principales pressions : urbaines et foncières
 Mutations secondaires : Equipements, infrastructures/ Pressions touristiques/ Fréquentation

ENJEUX :
 . Veiller aux aménagements comme la construction de golfs ou l'intégration des nouvelles constructions

POUR EN SAVOIR PLUS :
 . Étienne GUILLEMOT, *Les forêts de Senlis : Étude sur les régimes des forêts d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville* ..., Paris, Mém. de la Soc. de l'Hist. de Paris et de l'Ile-de-France, 1905, 228 p.



Dès le premier quart du ^{xx}e siècle, les bois situés en périphérie sont soumis à une pression foncière accrue : le premier golf accompagné d'un lotissement est implanté entre Gouvieux et Lamorlaye en 1925 (lotissement le Lys-Chantilly). Il sera suivi de plusieurs autres aménagements attirant une clientèle aisée à peu de distance de Paris.

Un patrimoine historique et culturel

- Le site comprend quatre secteurs principaux :
- la ville de Senlis et ses abords immédiats qui sont au coeur du site
 - la vallée de la Nonette elle-même, trait d'union entre Senlis et Chantilly
 - la forêt et le site d'Ermenonville, en limite sud-est, sensibles aux pressions urbaines
 - les forêts domaniales

Les grands espaces boisés forment des lieux de prédilection pour la chasse. Attirés par la proximité de la capitale, l'abondance des forêts et cours d'eau, et du gibier, les rois et seigneurs du Royaume de France y établirent leurs villégiatures. Ces grands seigneurs participèrent à l'aménagement du territoire par la construction de châteaux, accompagnés de somptueux parcs et jardins tels celui de Chantilly, créé par Le Nôtre ou celui d'Ermenonville dû au Marquis de Girardin. Les cours d'eau sont déviés pour créer des étangs. De nombreux châteaux et domaines privés sont encore utilisés pour la chasse à cour. Ils participent à l'activité équestre qui domine dans la région.

La vallée accueille des sites prestigieux du patrimoine architectural français : la cité royale de Senlis, le château de Chantilly, l'abbaye de Chaalis, ou l'abbaye royale du Moncel édifiée par Philippe Le Bel. Des prieurés et abbayes moins illustres, des églises romanes et gothiques sont également de précieux témoignages de l'évolution de l'architecture romane et gothique.

La protection vise à délimiter un espace harmonieux, respectueux du riche patrimoine naturel et architectural. La création du Parc naturel régional Oise Pays de France, en janvier 2004, renforce ce dispositif.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
 Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



En haut à droite : les retenues d'eau
 En bas, à droite : D 330 entre Villemétrie et Mont-Levêque